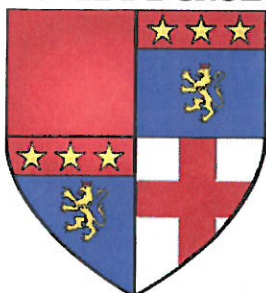


DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE CRUZY



34310

Téléphone : 04 67 89 41 46

Adresse mail : mairie-cruzy@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 A 18H30

L'an deux mille vingt et un et le 20 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de Monsieur Rémy AFFRE, Maire.

PRESENTS : R. AFFRE - M. AZEMA - S. MANRESA - J-M. CARCELLER - J-F CHEVALIER - V. DOUVILLE DE FRANSSU - N. SOUCAILLE - S. PECH - O. MAILLET - N. VINUELAS - M. MOREAU - M. FAUQUIER - M. DEMBELE.

EXCUSE : C. BITTER.

A 18 h 30, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021 est soumis à l'approbation de l'assemblée qui le valide à l'unanimité. Mme Dembelé fait toutefois une observation.

Monsieur le Maire propose comme secrétaire de séance, Mme Nathalie SOUCAILLE.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Nathalie SOUCAILLE, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1/ Aide d'urgence gel d'avril 2021.

2/ Convention de mise en commun ponctuelle des agents de police municipale des communes de Cruzy et Quarante et de leurs équipements.

3/ Instauration d'un Compte Epargne Temps.

4/ Remplacement du camion.

5/ Maintien d'un poste d'adjoint au Maire devenu vacant et détermination du rang du nouvel adjoint.

6/ Election d'un nouvel adjoint au Maire.

7/ Indemnités de fonction du nouvel adjoint au Maire.

8/ Congrès des Maires 2021.

9/ Questions diverses.

1/ Aide d'urgence gel d'avril 2021.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Département de l'Hérault a mis en place un fonds départemental de soutien aux agriculteurs touchés par le gel du 7 avril 2021, dont la gestion a été confiée à la Chambre d'Agriculture. L'AMF 34 propose aux communes qui souhaitent exprimer leur soutien à la filière agricole d'abonder ce fonds. Monsieur le Maire propose de verser la somme de 500 €, qui correspond à 0.50 centimes par habitant. Cette participation est similaire à la participation de la communauté de communes Sud-Hérault.

Sa proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

2/ Convention de mise en commun ponctuelle des agents de police municipale des communes de Cruzy et Quarante et de leurs équipements.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les communes de Cruzy et de Quarante ont engagé en 2021 les démarches administratives nécessaires pour la mise en commun ponctuelle de leurs polices municipales et de leurs équipements. L'objectif de cette mutualisation est de mieux répondre aux besoins en matière de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique de chaque commune. Cette mutualisation doit être formalisée par une convention. Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de signer cette dernière.

Madame Dembelé demande des précisions sur la mise en application de cette convention.

Monsieur Carceller répond à sa demande.

Le projet de convention est accepté à l'unanimité des membres présents.

Madame Sophie PECH (née TOMCZAK) rejoint la séance.

3/ Instauration d'un Compte Epargne-Temps.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée le fonctionnement d'un Compte Epargne-Temps. Il permet aux agents titulaires d'accumuler des droits à congés rémunérés dans la limite de 60 jours. Les agents doivent néanmoins prendre 20 jours au moins de congés annuels par an. L'instauration d'un CET donne lieu à délibération qui détermine les modalités de mise en œuvre. Elle doit être soumise au Comité Technique du CDG 34.

Ceci étant exposé, Monsieur le Maire propose l'instauration d'un CET.

Le Conseil Municipal adopte sa proposition à l'unanimité.

Le CET peut donner lieu à compensation financière pour les jours inscrits au CET supérieurs à 15 jours. Cette option doit être validée par le Conseil Municipal.

Après débats, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'indemniser forfaitairement les jours épargnés au-delà du quinzième jour et sur demande expresse de l'agent.

4/ Remplacement du camion.

Monsieur le Maire expose que le camion benne FIAT DUCATO, acheté en 2018, n'est pas assez puissant pour tracter la remorque supportant la mini-pelle. Il conviendrait de le remplacer par un camion plus puissant, à propulsion, et de revendre le FIAT qui est à traction et qui ne compte pas beaucoup de kilomètres à son compteur. Le financement du nouveau camion, d'un montant de 35 000 € TTC, pourrait s'envisager par le biais d'un emprunt.

Mme Manresa fait remarquer que nous disposons de délais très courts pour contracter un emprunt.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement, à l'unanimité, pour l'acquisition d'un nouveau camion.

5/ Maintien d'un poste d'adjoint au Maire devenu vacant et détermination du rang du nouvel adjoint.

Monsieur le Maire expose que suite à la démission de Simone Pasturel, il appartient au conseil de déterminer s'il souhaite conserver le même nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement, à l'unanimité, au maintien de quatre adjoints.

Ensuite, le conseil aborde la question du rang occupé par le nouvel adjoint. Après discussion, le conseil décide que le nouvel adjoint prendra rang après tous les autres ; le quatrième adjoint, M. Carceller, passant au rang supérieur.

6/ Election d'un nouvel adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal procède à l'élection du quatrième adjoint conformément aux articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Nathalie Soucaille est désignée en qualité de secrétaire.

Le Conseil Municipal désigne ensuite deux assesseurs : M. Mathieu Azéma et Mme Monique Dembelé.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 13
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d) Nombre de suffrages blancs : 1
- e) Nombre de suffrages exprimés : 12
- f) Majorité absolue : 7

NOM et PRENOM des candidats	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MAILLET Olivier	12	douze

M. Maillet Olivier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé 4^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

7/ Indemnités de fonction du nouvel adjoint au Maire.

Monsieur le Maire propose que le nouvel adjoint perçoive les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire.

Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

8/ Congrès des Maires 2021.

Le 103^{ème} congrès des Maires de France se déroulera les 16, 17 et 18 novembre 2021 à Paris.

Monsieur le Maire souhaiterait représenter la commune à cette occasion. Il demande si un autre membre de l'assemblée souhaite l'accompagner.

M. Olivier Maillet se porte candidat.

Monsieur le Maire propose une prise en charge par le budget communal des frais d'inscription, des frais d'hébergement et de transport des deux participants.

Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

